

31F10

COBDEN

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revet, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revet, D-Demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
 G: Sable de silice, C: Dolomie, U: Autre
 H: Sable de silice, I: Inconnu, P: Ferme concessionnaire, X: Calcite
 J: Terre jaune, R: Résidu minier, Y: Calcaire
 M: Minerai de fer, S: Sable, N: Terre noire, T: Tourbe

Contrainte majeure:
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au zonage, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une loi
 Périmètre urbanisé
 Territoire soustrait au zonage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de recherche et d'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (selon permis)

Contrainte mineure:
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif:
 Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini:
 Entente Pilogan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
 Mississinon de Beriamite, Essipik, Mashetuash, Nutschkuan

Frontières:
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 est de 13°31' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 1,07
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18
 48°30'00" Coordonnée géographique
 6480000 m E. Coordonnée U.T.M. Zone 18
 Échelle 1:50 000

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

